

Département
de la MOSELLE

COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Arrondissement
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers
élus : **15**

Séance du 20 mars 2026

en fonction : **15**

Conseillers présents : **15**

Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire

Présents : M. LINSTER Nicolas ; Mme SINDT Béatrice ; M. KIEFFER Michel ; Mme SINDT Valentine ; M. HIRTZ Thiébaud ; Mme BERNARD Adeline ; M. GABRIELE Jérôme ; Mme FILET Corinne ; M. BERGER Laurent ; Mme MARCK ép SCHMIT Christelle ; M. MARCELLI Noa ; Mme LANG-FENDT Céline ; M. COSYN Yves ; WOLFF Elsa

6 – Dématérialisation des convocations

Monsieur le Maire rappelle que selon L'article L. 2121-10 du code général des collectivités territoriales (CGCT) la convocation au conseil municipal est transmise de manière dématérialisée ou, si les conseillers municipaux en font la demande, adressée par écrit, à leur domicile ou à une autre adresse.

Le conseil municipal, Monsieur le Maire entendu, valide à l'unanimité la transmission de manière dématérialisée des convocations aux séances du conseil municipal.

Pour copie certifiée conforme à l'original
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 20 mars 2026

Le Maire, Guy HOCHARD

